



Communiqué

Ville et propriétaires s'unissent contre les tags

La Municipalité va accroître sa lutte contre les tags. Elle propose aux propriétaires d'immeubles un partenariat leur assurant, pour un montant forfaitaire annuel, le nettoyage des dégradations présentes sur les façades de leurs biens. Cette démarche innovante doit permettre d'améliorer la propreté et le sentiment de sécurité au sein de l'espace public lausannois.

Maintenir une ville propre, préserver un espace public attractif et renforcer le sentiment de sécurité pour les usagers, font partie des objectifs du Programme de législature de la Municipalité. Pour y répondre, elle souhaite accroître sa lutte contre les incivilités et renforcer les moyens engagés depuis de nombreuses années contre les tags, les affiches ou encore les autocollants illégaux souillant les murs des biens communaux, comme privés.

A cette fin, la Ville lance une démarche innovante à destination des propriétaires d'immeubles situés sur le territoire communal. En signant une convention d'une durée initiale de trois ans, renouvelable par tranche de 6 mois, les propriétaires s'assurent le nettoyage de leurs biens à un prix concurrentiel. Cette tâche est assurée, dans les 72 heures, par les équipes dédiées du Service de la propreté urbaine. Et en cas de conclusion d'une convention, le nettoyage initial est offert.

Ce partenariat couvre, dans un premier temps, le périmètre du centre-ville. Les propriétaires concernés ont reçu, début février, un courrier d'information les invitant à manifester leur intérêt à signer cette convention. Cette démarche est soutenue par la Chambre vaudoise immobilière (CVI) et l'Union Suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Vaud).

En parallèle, la Ville va accentuer le volet répressif et déposera systématiquement une plainte pénale pour chaque déprédation sur l'espace public. Le Corps de police accompagnera et conseillera les propriétaires dans ce processus. Cette collecte permettra de mieux faire ressortir des « séries » dans les dégradations, souvent réalisées par un nombre restreint d'auteurs.

La Ville se réjouit d'étendre, avec ses futurs partenaires, les moyens pour lutter contre la dégradation des biens et pour améliorer la qualité de l'espace public.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 14 février 2019